



Rubrique: Travail

Sous-rubrique: Demande d'octroi de permis concernant la durée du travail

Date de publication: SHAB - 10.08.2020

Numéro de publication: AB01-0000006468

Cantons: GE, VD

Entité de publication:

Staatssekretariat für Wirtschaft SECO - Arbeitszeitbewilligungen, Holzikofenweg 36, 3007 Bern

Demande d'octroi de permis concernant la durée du travail Martin Sanitaires SA

Martin Sanitaires SA

Rue PÉCOLAT 1, 1201 Genève

Suisse

Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche)

art. 14 et 15 de l'ordonnance 1 relative à la loi sur le travail (OLT 1)

No de référence: 20-004472

N° d'établissement: 41862181

Pan d'entreprise: Interventions de dépannage et travaux de réparation en cas d'urgence tel que fuites, refoulements, inondations et pannes d'appareils sanitaires chez leurs clients dans les cantons de GE et VD

Motif: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques (art. 28, al. 1 OLT 1)

Personnel: 7 H

Validité: 01.08.2020 – 31.07.2023

Complément à l'autorisation: Nouveau permis

Autorisation pour: GE, VD

Toute personne dont les droits ou obligations sont affectés par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et qui est habilitée à faire recours peut, dans les dix jours suivant la publication de la demande, consulter le dossier auprès du Secrétariat d'État à l'économie (SECO), Conditions de travail, protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne, après s'être annoncée au préalable par téléphone au 058 462 29 48.